

# RAPPORT DE CLÔTURE

## EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE

« EOG 2026 A TRANCHES  
MULTIPLES »



RÉPUBLIQUE DU GABON

FINANCEZ LE DÉVELOPPEMENT,  
RÉCOLTEZ LA CROISSANCE

# 85 000 000 000 DE FCFA

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION  
DU 25/02/2026 AU 25/05/2026

PRIX DE L'OBLIGATION  
10 000 F CFA

TRANCHE A

6% MATURITÉ  
03 ANS

TRANCHE B

6,5% MATURITÉ  
04 ANS



Communication à caractère promotionnel

Co-arrangeurs



Co-chefs de file



Syndicat de Placement



Le Document d'Information de la présente opération est enregistré par la Commission de Surveillance du  
Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-01/26 du 09 février 2026

## **SOMMAIRE**

1- PRESENTATION DE L'OPERATION.....	2
1.2 CADRE DE L'OPERATION .....	2
1.3 OBJET DE L'EMPRUNT ET DESTINATION DES FONDS.....	3
1.4 AVANTAGES DE LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS DU GABON.....	4
1.5 CARACTERISTIQUES DE L'EMPRUNT.....	4
2- DATE DE JOUISSANCE ET TABLEAUX D'AMORTISSEMENT .....	7
2.1. DATE DE JOUISSANCE.....	7
2.2. TABLEAUX D'AMORTISSEMENT INITIAUX .....	7
3- DEROULEMENT DE L'OPERATION .....	8
3.1. PREPARATION DE L'OPERATION .....	8
3.2. LANCEMENT DES SOUSCRIPTIONS .....	8
3.3. LIBERATION DES PRISES FERMES .....	8
3.4. SUIVI DES SOUSCRIPTIONS .....	9
3.5. SYNTHESE GLOBALE DES SOUSCRIPTIONS .....	9
4. REPARTITION DES SOUSCRIPTIONS PAR CATEGORIE D'INVESTISSEURS .....	10
4.1. REPARTITION PAR PERSONNALITE JURIDIQUE .....	10
4.2. REPARTITION PAR CATEGORIE DE PERSONNES MORALES .....	11
4.3. REPARTITION PAR CATEGORIE DE PERSONNES PHYSIQUES .....	12
4.4. REPARTITION PAR PAYS .....	13
5. TABLEAUX D'AMORTISSEMENT FINAUX .....	14
6. RECUEIL DES DIFFICULTES .....	15
7. ANNEXES 16	
7.1. LISTE DES TABLES .....	16
7.2. LISTE DES FIGURES.....	16

## 1. PRESENTATION DE L'OPERATION

### 1.2 Cadre de l'opération

La croissance de l'économie mondiale, après un taux de 3,0% enregistré en 2025, s'accélérerait légèrement à 3,1% en 2026 et ce, en dépit de la persistance des conflits géopolitiques. Les pays avancés et ceux dits émergents et en voie de développement contribueraient à cette évolution. Par ailleurs, l'expansion mondiale s'effectuerait dans un contexte d'atonie des prix de l'or noir sur les marchés, de baisse généralisée des prix et du maintien à des seuils relativement bas des principaux taux directeurs par les banques centrales.

Le contexte économique national en 2025 est marqué par le changement constitutionnel intervenu avec l'entrée du pays dans la Vème République, la tenue des élections (présidentielle, législatives et locales) et l'élaboration du nouveau projet de développement inspiré du projet de société du Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement dénommé « Bâtissons l'Edifice Nouveau ».

La mise en œuvre des premières actions issues de ce projet devrait permettre d'enregistrer une croissance de l'activité économique nationale de l'ordre de 3,2% en 2025, soutenue à la fois par les secteurs non-pétrolier (+3,3%) et dans une moindre mesure le secteur pétrolier (+1,9%).

Sur le plan national, l'année 2026 marque le début de la mise en œuvre du projet de société du Président de la République, Gabon Nouvel Edifice. Il est décliné suivant six (6) piliers avec des orientations stratégiques, des programmes et des actions fortes dans la revalorisation des potentiels de richesse. Ainsi, l'activité interne s'accélérerait à 7,9% en 2026, essentiellement soutenue par le dynamisme des activités du secteur hors-pétrole (+9,1%), en dépit de la contreperformance du secteur pétrolier (-3,0%).

Pour l'exercice 2026, la politique budgétaire sera axée sur l'optimisation de la mobilisation des recettes et l'amélioration de la gestion des finances publiques.

Le Gouvernement demeure fermement engagé dans une stratégie globale visant à renforcer la sécurisation et la mobilisation des recettes publiques. La finalité de cet engagement est d'assurer une meilleure efficacité des politiques fiscales et une utilisation optimale des ressources de l'Etat.

Sur le plan sectoriel, le Gouvernement poursuivra la politique entamée sous la Transition axée sur le développement des infrastructures, l'amélioration du système de santé et des conditions de vie des citoyens, le renforcement du système éducatif ainsi que la diversification de l'économie. Ce qui se traduirait par la poursuite des différentes réformes et chantiers entrepris par le CTRI en matière d'investissement dans le domaine du développement des infrastructures, du développement humain et de prospérité partagée, de la diversification et des opportunités de croissance et enfin des services généraux, de l'ordre et de la sécurité publics.

Les efforts entrepris dans la réalisation des grands chantiers initiés par le CTRI seront maintenus. Il s'agira de poursuivre la modernisation des voiries urbaines et péri-urbaines, tout en disposant de l'ensemble des outils d'aide à la décision pour garantir les meilleures conditions de circulation en interne et d'accessibilité dans la sous-région. A cet effet, les priorités pour 2026 sont axées sur l'aménagement du boulevard de la Transition, la réalisation de 1960 kilomètres de routes à travers le pays, la réhabilitation du tronçon Bifoun-Lambaréné, la poursuite de la construction du pont d'Ebel-Abanga, la reprise des travaux sur le segment pk 24 au pk 105 par la société AFCONS, l'accélération des travaux sur l'axe Ntoum-Cocobeach, la réhabilitation des bâtiments administratifs et la finalisation des cités administratives Emeraude et de la Démocratie, etc.

Sur le plan agricole et de l'élevage, le Gouvernement se consacrera à relever les défis inhérents à la sécurisation alimentaire et nutritionnelle et à la lutte contre le changement climatique. Les actions porteront sur la caractérisation et la sécurisation des zones agricoles, la construction de trois Centres de Multiplication des

Semences (CMS) dans le Moyen Ogooué, l'Ogooué Maritime et l'Estuaire, le renforcement du dispositif de formation Agricole (Construction/Réhabilitation du Lycée Agricole de Bongo ville et Construction/Réhabilitation de l'ENDR), la mise en place d'un crédit à taux avantageux pour soutenir les cultivateurs et assurer l'autosuffisance alimentaire et la création d'un Fonds Stratégique Agricole (FSA), destiné à catalyser les investissements dans l'agriculture. En matière d'élevage les actions se concentreront sur l'amélioration de la santé animale (vaccination contre la PPR, rage, etc.), l'encadrement des activités des industries animales, notamment l'intensification des élevages à cycle court (volaille, porc, etc.), la modernisation des infrastructures d'élevage (abattoir, centre de transformation, centre d'appui technique, etc.), le soutien et le renforcement des chaînes de valeurs notamment pour la création des provenderies sur tout le territoire, etc.

Concernant le secteur énergétique et hydraulique, le Gouvernement entend renforcer ses efforts visant à augmenter la capacité énergétique et hydrique dans le Grand Libreville par la mise en place du Fonds National pour l'Énergie et l'Eau (FNEE) au cours de l'exercice 2026. En matière d'électricité, les actions seront portées sur la réponse immédiatement à l'urgence énergétique par la réduction des coupures d'électricité et la sécurisation des fournitures d'énergie dans les capitales provinciales, la restructuration de la SEEG, en vue d'une meilleure efficacité opérationnelle, la construction d'un deuxième pipeline à gaz Libreville-Port-Gentil long de 300 km, la construction des lignes de transport phase 2 de 90 kV pour une longueur de 100km portant sur l'axe Mayumba-Tchibanga-Mouila, la construction de la ligne de transport phase 2 de 90 kV pour une longueur de 90km portant sur l'axe Ntoum – Cocobeach –Cogo. Au niveau hydraulique, le projet majeur porte sur la construction de nouvelles stations de traitement, telles que celle prévue à Ntoum 7, pour sortir d'une logique d'urgence et répondre durablement aux besoins des zones à forte croissance, etc.

Le Secteur de l'Éducation bénéficiera d'un panel de mesures en faveur des apprenants et des enseignants. Il s'agira notamment des constructions et des réhabilitations des établissements ainsi que la refonte du système éducatif. Pour endiguer le phénomène des effectifs pléthoriques dans les salles de classe au Gabon, les établissements du Grand Libreville et de Port-Gentil s'enrichiront bientôt de nouvelles salles de classe. Le Gouvernement envisage de mettre en œuvre une politique axée sur la refonte du système éducatif national incluant notamment la rénovation des écoles, l'amélioration curricula, la formation des enseignants ainsi que l'accès équitable à l'éducation.

Au niveau de la Santé, le Gouvernement entend poursuivre ses efforts en matière d'optimisation de son offre. Dans cette perspective, les principales initiatives permettront notamment sur la réduction des inégalités territoriales en matière de soins, de la diminution des coûts d'évacuation sanitaire à l'étranger, de la construction de pôles spécialisés de santé : un pôle spécialisé en cardio neuro-vasculaire à ANDEM, un pôle multidisciplinaire et éducatif dédié aux enfants en situation de handicap à Port-Gentil, un hôpital militaire spécialisé en traumatologie à Ndjolé, un pôle spécialisé en urologie, néphrologie et transplantation rénale à Franceville et un centre polyvalent d'ophtalmologie à Oyem.

Dans ce contexte, les opérations budgétaires, de trésorerie et de financement de l'Etat en 2026 s'équilibreraient en ressources et en charges à 7 706,0 milliards FCFA contre 4 047,5 milliards FCFA dans la Loi de Finances 2025, soit une hausse de 3 658,5 milliards FCFA

Conformément à la stratégie d'endettement et à la Loi de Finances 2026, l'Etat Gabonais a prévu de mobiliser des ressources d'emprunt intérieur d'un montant global de 674,8 milliards de FCFA.

### **1.3 Objet de l'emprunt et destination des fonds**

La stratégie d'endettement pour l'année 2026 se caractérise par un recours significatif à l'emprunt en vue de poursuivre les divers chantiers en cours initiés par le gouvernement gabonais. Bien que devant faire face à un service de la dette important, le gouvernement entend recourir à un niveau d'emprunt porteur d'une croissance économique positive favorisant la croissance économique profitable au plus grand nombre.

Pour assurer une exécution de ses investissements sans porter atteinte à la capacité d'autofinancement des entreprises domestiques, le Gouvernement a opté pour la mobilisation d'un emprunt obligataire par Appel Public

à l'Épargne (APE) sur le marché financier de la CEMAC pour garantir la régularité des paiements de ses investissements structurants et stratégiques.

Cet emprunt obligataire d'un montant de 85 milliards de FCFA à tranches multiples (6,0% pour la tranche A à maturité 3 ans in fine et 6,5% pour la tranche B à maturité 4 ans in fine) a fait l'objet d'un mandatement de l'Etat du Gabon à Emerald Securities Services Bourse (ESS Bourse) en qualité d'Arrangeur et Chef de file de l'opération. Cette opération sera réalisée, d'une part en cash à hauteur de 60 milliards de FCFA, et d'autre part via un mécanisme de rachat partiel de créances commerciales par injection de liquidité à hauteur de 25 milliards de FCFA.

Cet APE s'inscrit dans la continuité de la stratégie d'endettement public 2026-2028 initiée par la Loi de Finances 2026. Elle est particulièrement en phase avec les dispositions de la LFI 2025 qui autorise le Gouvernement à entreprendre dans le cadre de la gestion active de la dette, toutes opérations permettant de rendre liquides les moratoires et autres passifs inscrits dans son portefeuille de dettes intérieures.

Ainsi, le produit de l'émission de l'Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne « EOG 2026 à tranches multiples » sur le marché financier des Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), sera dédié au financement des projets structurants du Gabon identifiés par le Gouvernement et programmé dans la loi de finances 2026.

## 1.4 Avantages de la réalisation des projets structurants du Gabon

Le CTRI et le Gouvernement à sa suite se sont engagés dans la réalisation de plusieurs projets structurants dans divers secteurs d'activités pour booster l'économie du Gabon.

Les avantages de ses projets, sans être limitatif, pourraient se définir comme suit :










- Développement économique : Ces projets visent à revitaliser l'économie gabonaise en créant des infrastructures essentielles telles que des cimenteries, des usines de production d'engrais et des usines d'acier. Cela stimule la croissance industrielle et crée des emplois.
- Amélioration des infrastructures : Le CTRI avait investi dans la construction et la rénovation d'infrastructures clés, comme des écoles, des hôpitaux, et des routes. Ces améliorations facilitent l'accès aux services de base et améliorent la qualité de vie des citoyens.
- Diversification de l'économie : En développant des secteurs variés comme l'agriculture, l'élevage, et l'industrie, le Gabon réduit sa dépendance aux ressources naturelles et renforce sa résilience économique.
- Réformes administratives : La création de nouveaux ministères et la mise en place de réformes administratives permettent une gestion plus efficace des projets et une meilleure transparence.
- Développement régional : les investissements sont répartis dans différentes provinces, ce qui favorise un développement équilibré et réduit les disparités régionales.

## 1.5 Caractéristiques de l'emprunt

Tableau 1: Caractéristiques de l'emprunt

<b>Emetteur</b>	Etat Gabonais
<b>Dénomination</b>	« EOG 2026 tranches multiples »
<b>Nature de l'opération</b>	Emprunt obligataire par appel public à l'épargne (APE)
<b>Objet de l'opération</b>	Financement des projets structurants du Gabon
<b>Montant de l'émission</b>	<p><b>Quatre-Vingt-cinq milliards (85 000 000 000) de FCFA</b>, dont soixante milliards (60 000 000 000) de FCFA en cash et vingt-cinq milliards (25 000 000 000) de FCFA en créances, répartis en deux tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tranche A : 42,5 milliards FCFA</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tranche B : 42,5 milliards FCFA</li> </ul> <p>Cette répartition pourra être ajustée par l'émetteur à la clôture de l'opération.</p>
<b>Prise ferme</b>	Le montant de la prise ferme s'élèvera à 10 milliards FCFA. Toutefois, en cas de survenance d'une offre additionnelle de prise ferme validée par l'Emetteur, ce montant pourrait évoluer.
<b>Valeur nominale</b>	10 000 XAF
<b>Prix d'émission</b>	100% (Au pair)
<b>Nombre de titres</b>	8 500 000 d'obligations
<b>Minimum de souscription</b>	50 titres
<b>Taux d'intérêt</b>	Tranche A : 6% net par an Tranche B : 6,5% net par an
<b>Forme des titres</b>	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central (BEAC) et tenus dans les livres des teneurs de comptes agréés par la COSUMAF.
<b>Durée de l'emprunt</b>	Tranche A : Maturité trois (3) ans Tranche B : Maturité quatre (4) ans
<b>Période de souscription</b>	La période de souscription est prévue du 25/02/2026 au 25/05/2026. Toutefois, cette période peut être modifiée en cas de besoin sous réserve de l'approbation préalable de la COSUMAF.
<b>Date de jouissance</b>	La date de jouissance des titres est fixée par l'Emetteur et le Consortium au 10 mars 2026
<b>Fiscalité</b>	Les intérêts afférents aux présentes obligations sont exonérés de tous impôts et taxes au Gabon. En sus, ils sont exonérés de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers dans les pays membres de la zone CEMAC conformément à l'Article 5 du Règlement n°14/07-UEAC-175-CM-15 du 11 mars 2007. Pour les souscripteurs étrangers (non-résidents de la CEMAC), les revenus des titres issus de l'émission seront soumis à la législation fiscale en vigueur dans leurs pays de résidence respectifs. Les titres devant être cotés à la BVMAC, tous les revenus qu'ils généreront consécutivement à leur négociation sur le marché secondaire seront soumis aux régimes d'imposition des différents pays de résidence fiscale.
<b>Paiement des intérêts</b>	Les intérêts seront payables annuellement à partir de la première date d'anniversaire de la date de jouissance des titres.
<b>Modalité de remboursement du capital</b>	Le remboursement du capital sera in fine pour les deux tranches.
<b>Rapatriement des produits des placements</b>	Tous les rapatriements des produits des placements qui seront réalisés dans le cadre du remboursement d'emprunts contractés par l'Etat Gabonais auprès d'investisseurs non-résidents de la CEMAC, se feront librement, conformément à la réglementation de change en vigueur.
<b>Clause de rachat</b>	L'Etat du Gabon se réserve le droit de racheter ces titres sur le marché secondaire à compter de leur adhésion au système du Dépositaire Central. Les obligations ainsi rachetées seront annulées et les investisseurs remboursés.
<b>Mécanisme de paiement</b>	A l'approche de chaque date de remboursement, les paiements seront initiés par le Chef de file et le Dépositaire Central (BEAC) à travers un courrier d'appel d'échéance adressé à l'Emetteur précisant le montant global de l'échéance (Intérêts et/ou Capital), ainsi que sa ventilation par société de bourse chargée de la conservation des titres. L'Emetteur donnera ainsi l'ordre à la BEAC de procéder au paiement de l'échéance (intérêts et/ou capital), par débit du compte séquestre, au profit des obligataires, via les intermédiaires agréés, teneurs de comptes – conservateurs de leurs titres.
<b>Mécanisme de sûreté</b>	Un compte séquestre intitulé « Dépôt Spécial – Amortissement de l'Emprunt Obligatoire de l'Etat Gabonais EOG 2026 à tranches multiples » sera ouvert dans les livres de la BEAC. Ce compte sera géré exclusivement par la BEAC qui l'approvisionnera le 15 de chaque mois à hauteur du douzième (1/12e) de l'annuité correspondant au principal et aux intérêts dus à la fin de chaque année conformément au tableau d'amortissement de l'emprunt, par débit d'office du Compte Unique du Trésor domicilié dans ses livres, tel que prévu dans la convention d'ouverture et de fonctionnement dudit compte.
<b>Eligibilité au Refinancement</b>	Les titres émis sont admis au refinancement auprès de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) selon les modalités prévues par son Comité de Politique Monétaire.

<b>Pondération des titres</b>	Les titres émis dans le cadre du présent emprunt bénéficieraient d'une pondération nulle (0%), accordée par la COBAC. Le remboursement de celui-ci étant sécurisé par le mécanisme de sûreté tel que décrit ci-dessus.
<b>Méthode de placement</b>	Un syndicat de placement est mis en place et comprend outre les membres du consortium, toute Société de Bourse dûment agréée par la COSUMAF ou toute banque ayant souhaité y adhérer.
<b>Masse des obligataires</b>	Les porteurs d'obligations de la présente émission seront groupés par l'émetteur, en une Masse jouissant de la personnalité juridique. Les représentants de la Masse des obligataires seront désignés après la clôture de l'opération et au plus tard trente (30) jours avant le premier amortissement de l'emprunt.
<b>Assimilation</b>	Les titres issus de la présente émission ne sont pas assimilables.
<b>Arrangeur et chef de file</b>	<b>ESS BOURSE</b> B.P. 5540, Douala Tel. (+237) 678 43 70 68 
<b>Co-arrangeur</b>	<b>CCA BOURSE</b> B.P. 30308 Douala- Cameroun Tel. (+237) 621 79 80 20 
<b>Agents placeurs</b>	      

## 2- DATE DE JOUISSANCE ET TABLEAUX D'AMORTISSEMENT

### 2.1. Date de jouissance

La date de jouissance des titres est fixée au **10 mars 2026**.

### 2.2. Tableaux d'amortissement initiaux

Tableau 2: Tableaux d'amortissement initiaux

Tranche	Montant en FCFA	Taux d'intérêt	Durée (ans)	Différé (ans)	Remboursement
A	42 500 000 000	6%	3	0	In fine

Échéances	Capital en début de période	Intérêts	Principal	Annuités	Capital en Fin de période
2027	42 500 000 000	2 550 000 000	-	2 550 000 000	42 500 000 000
2028	42 500 000 000	2 550 000 000	-	2 550 000 000	42 500 000 000
2029	42 500 000 000	2 550 000 000	42 500 000 000	45 050 000 000	-
		<b>7 650 000 000</b>	<b>42 500 000 000</b>	<b>50 150 000 000</b>	

Tranche	Montant en FCFA	Taux d'intérêt	Durée (ans)	Différé (ans)	Remboursement
B	42 500 000 000	6,50%	4	0	In fine

Échéances	Capital en début de période	Intérêts	Principal	Annuités	Capital en Fin de période
2027	42 500 000 000	2 762 500 000	-	2 762 500 000	42 500 000 000
2028	42 500 000 000	2 762 500 000	-	2 762 500 000	42 500 000 000
2029	42 500 000 000	2 762 500 000	-	2 762 500 000	42 500 000 000
2030	42 500 000 000	2 762 500 000	42 500 000 000	45 262 500 000	-
		<b>11 050 000 000</b>	<b>42 500 000 000</b>	<b>53 550 000 000</b>	

### 3- DEROULEMENT DE L'OPERATION

#### 3.1. Préparation de l'opération

L'emprunt obligataire de l'Etat du Gabon dénommé « EOG 2026 à tranches multiples », structuré en deux tranches, a été autorisé par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le visa **N° COSUMAF-APE-01/26 du 09 février 2026**. La commercialisation et les souscriptions de la présente opération ont débuté le 25 février 2026.

La période de souscription a été marquée par une mobilisation progressive des investisseurs personnes morales et physiques. Des campagnes de sensibilisation et communication ont été menées dans les différents Etats membres afin de dynamiser la participation. Les agents placeurs ont assuré la centralisation des investissements et transmis régulièrement les informations au chef de file.

#### 3.2. Lancement des souscriptions

Dès l'obtention de l'agrément de la COSUMAF, l'opération a été ouverte aux investisseurs selon les modalités définies dans le document d'information et la documentation nécessaire a été communiquée au réseau des agents placeurs. Le syndicat de placement est constitué de 06 sociétés de bourse listées ci-dessous :

- ESS BOURSE : Co-arrangeur et Co-chef de File
- CCA BOURSE : Co-arrangeur et Co-chef de File
- BGFI BOURSE
- CBC BOURSE
- ELITE CAPITAL
- HORUS INVESTMENT CAPITAL
- FINANCIA CAPITAL

#### 3.3. Libération des prises fermes

Le montant des prises fermes collecté auprès des preneurs fermes s'élève à **106 520 830 000 FCFA**.

Les preneurs fermes ayant souscrit à l'opération sont les suivants :

Tableau 3: Etat des prises fermes

PRISES FERMES				
AGENTS PLACEURS	TRANCHE A	TRANCHE B	MONTANT	%
ESS BOURSE	76 276 330 000	-	76 276 330 000	72%
CCA BOURSE	28 041 600 000	2 202 900 000	30 244 500 000	28%
<b>TOTAL</b>	<b>104 317 930 000</b>	<b>2 202 900 000</b>	<b>106 520 830 000</b>	<b>100%</b>

ESS BOURSE et CCA BOURSE ont collecté l'entièreté des prises fermes respectivement à haute de 76,2 milliards FCFA (72%) et 30,2 milliards FCFA (28%).

### 3.4. Suivi des souscriptions

Les placements ordinaires font référence aux souscriptions enregistrées hors prises fermes. Durant toute la période de souscription, 06 sociétés de bourse sur les 07 que constituent le syndicat de placement ont réussi à mobiliser les souscriptions dans ce sens.

Les agents placeurs ont pu collecter des souscriptions ordinaires pour un montant de **67 002 993 000 FCFA**.

Tableau 4 : Etat des placements ordinaires

PLACEMENTS ORDINAIRES				
AGENTS PLACEURS	TRANCHE A	TRANCHE B	MONTANT	%
ESS BOURSE	28 389 240 000	10 881 530 000	39 270 770 000	59%
CCA BOURSE	14 455 650 000	663 660 000	15 119 310 000	23%
CBC BOURSE	5 007 000 000	20 000 000	5 027 000 000	8%
HORUS INVESTMENT CAPITAL	-	2 569 413 000	2 569 413 000	4%
BGFI BOURSE	5 000 000 000	-	5 000 000 000	7%
FINANCIA CAPITAL	500 000	16 000 000	16 500 000	0%
<b>TOTAL</b>	<b>52 852 390 000</b>	<b>14 150 603 000</b>	<b>67 002 993 000</b>	<b>100%</b>

### 3.5. Synthèse globale des souscriptions

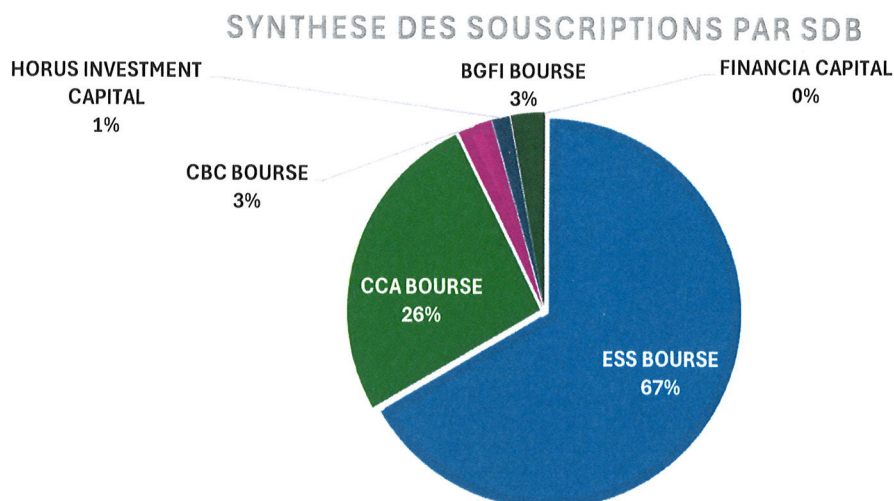
Dans le cadre de la présente opération, sept (07) agents placeurs ont été mandatés pour collecter les souscriptions auprès des investisseurs. Chaque agent placeur a mobilisé ses équipes commerciales et ses réseaux de distribution afin de promouvoir l'opération, d'informer les clients sur les caractéristiques de l'emprunt, et de centraliser les souscriptions.

A la clôture de l'opération, les souscriptions globales recueillies par l'ensemble des agents placeurs s'élèvent à **173 523 823 000 FCFA**, soit une sursouscription à hauteur de **204,15%** du montant annoncé. La collecte globale est répartie suivant le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Synthèse des souscriptions par Société de Bourse

SYNTHESE DES SOUSCRIPTIONS PAR SDB						
AGENTS PLACEURS	TRANCHE A	TRANCHE B	PLACEMENT ORDINAIRE	PRISE	TOTAL	%
ESS BOURSE	28 389 240 000	10 881 530 000	39 270 770 000	76 276 330 000	115 547 100 000	66,59%
CCA BOURSE	14 455 650 000	663 660 000	15 119 310 000	30 244 500 000	45 363 810 000	26,14%
CBC BOURSE	5 007 000 000	20 000 000	5 027 000 000	-	5 027 000 000	2,90%
HORUS INVESTMENT CAPITAL	-	2 569 413 000	2 569 413 000	-	2 569 413 000	1,48%
BGFI BOURSE	5 000 000 000	-	5 000 000 000	-	5 000 000 000	2,88%
FINANCIA CAPITAL	500 000	16 000 000	16 500 000	-	16 500 000	0,01%
<b>TOTAL</b>	<b>52 852 390 000</b>	<b>14 150 603 000</b>	<b>67 002 993 000</b>	<b>106 520 830 000</b>	<b>173 523 823 000</b>	<b>100%</b>

Figure 1: Souscriptions par Société de Bourse



Ces chiffres traduisent l'implication des différents partenaires dans la réussite de l'opération et permettent d'apprécier la dynamique commerciale autour du placement. Un suivi régulier a été assuré pour centraliser les données et faire le point avec les différents acteurs.

## 4. REPARTITION DES SOUSCRIPTIONS PAR CATEGORIE D'INVESTISSEURS

### 4.1. Répartition par personnalité juridique

Pour le cadre du présent emprunt obligataire, une analyse des souscriptions selon la personnalité juridique des investisseurs permet de mieux apprécier la typologie des participants à l'opération.

A la clôture, les souscriptions enregistrées se répartissent entre **personnes morales** (Banques, Assurances, Sociétés, Sociétés de Gestion et Fonds d'investissement, Organismes de retraite/prévoyance et autres personnes morales) et **personnes physiques** (Fonctionnaires, salariés du secteur privé, commerçants et entrepreneurs, professions libérales, agents des organismes internationaux et autres personnes physiques).

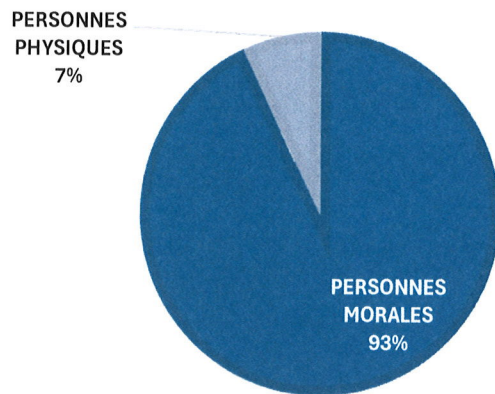
Cette répartition met en lumière la confiance des investisseurs institutionnels dans la qualité du placement, ainsi que l'intérêt croissant des particuliers pour les produits du marché financier régional.

Tableau 6: Répartition des souscriptions par personnalité juridique

CATEGORIE	TRANCHE A	TRANCHE B	NOMBRE	MONTANT	%
<b>PERSONNES MORALES</b>	145 316 870 000	15 875 783 000	41	161 192 653 000	93%
<b>PERSONNES PHYSIQUES</b>	11 854 450 000	476 720 000	62	12 331 170 000	7%
<b>TOTAUX</b>	<b>157 171 320 000</b>	<b>16 352 503 000</b>	<b>103</b>	<b>173 523 823 000</b>	<b>100%</b>

Figure 2 : Souscriptions par personnalité juridique

SOUSCRIPTIONS PAR PERSONNALITE JURIDIQUE



Cette diversité de souscripteurs reflète le caractère inclusif de l'opération et conforte la dynamique de démocratisation de l'épargne sur le marché financier de la CEMAC.

#### 4.2. Répartition par catégorie de personnes morales

Dans le cadre de l'opération d'appel public à l'épargne relative à l'emprunt obligataire EOG 2026 à tranches multiples, une analyse des souscriptions par catégorie de personnes morales permet d'identifier les principaux profils institutionnels ayant participé à la levée de fonds.

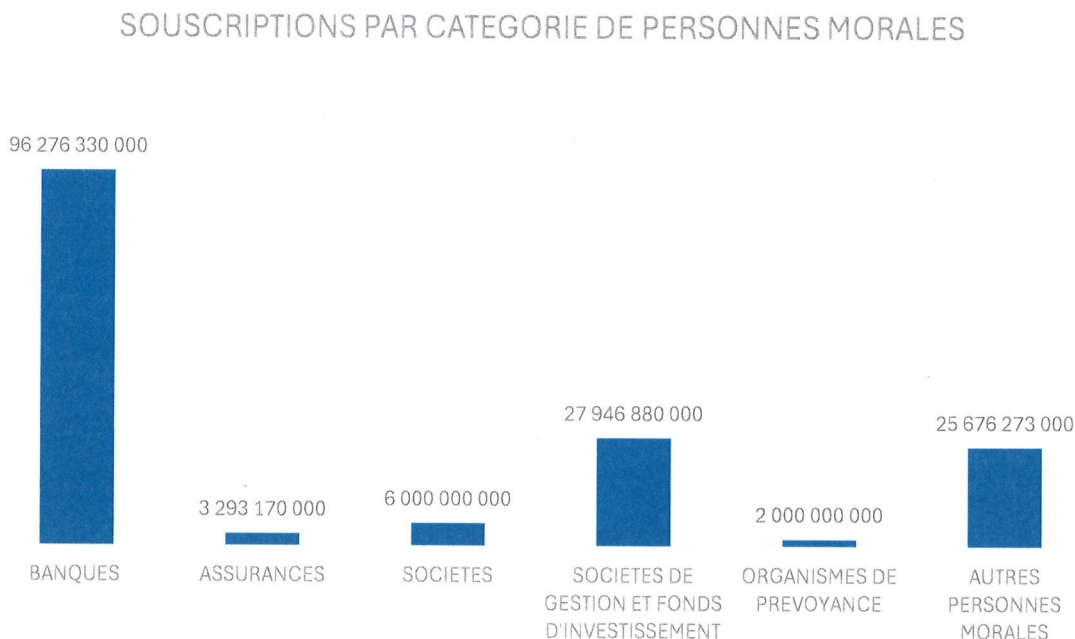
Les souscriptions des personnes morales proviennent d'acteurs variés du marché financier, témoignant de l'attractivité de l'opération pour différents segments de l'économie.

La répartition observée à la clôture est la suivante :

Tableau 7 : Répartition des souscriptions par catégorie de personnes morales

PERSONNES MORALES	NOMBRE	MONTANT	%
BANQUES	7	96 276 330 000	59,73%
ASSURANCES	8	3 293 170 000	2,04%
SOCIETES	2	6 000 000 000	3,72%
SOCIETES DE GESTION ET FONDS D'INVESTISSEMENT	8	27 946 880 000	17,34%
ORGANISMES DE PREVOYANCE	1	2 000 000 000	1,24%
AUTRES PERSONNES MORALES	15	25 676 273 000	15,93%
<b>TOTAUX</b>	<b>41</b>	<b>161 192 653 000</b>	<b>100%</b>

Figure 3 : Souscriptions par catégorie de personnes morales



Cette diversité d'acteurs institutionnels contribue à la solidité de l'opération et témoigne de la confiance placée dans la signature de l'Etat Gabonais.

### 4.3. Répartition par catégorie de personnes physiques

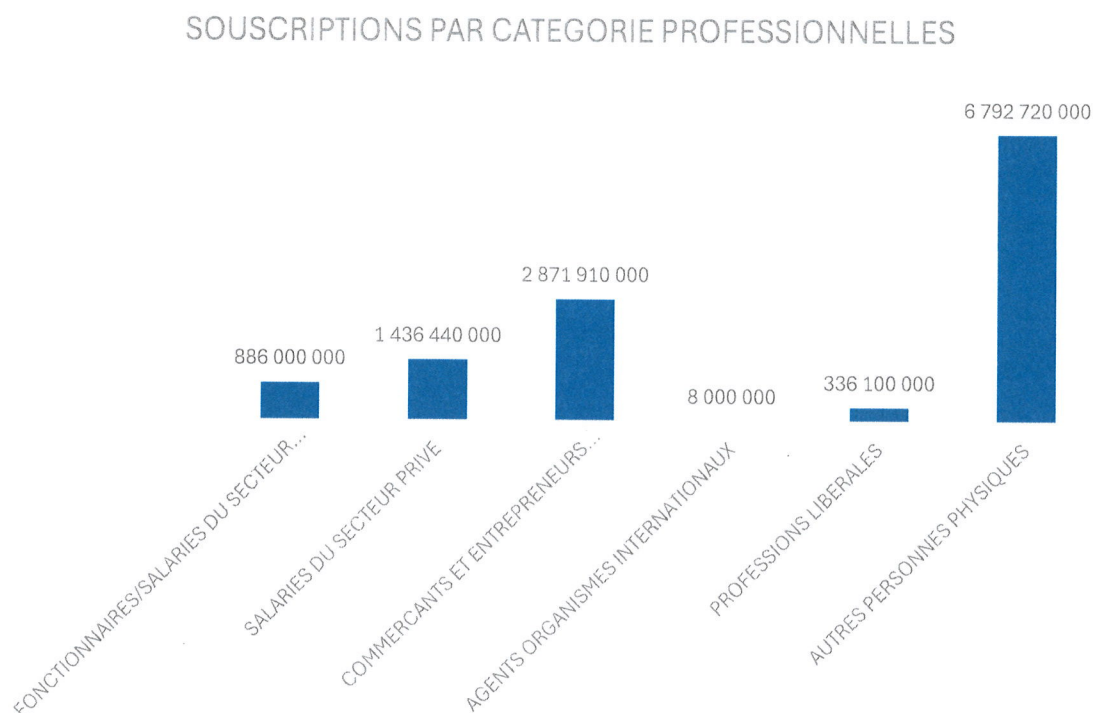
L'emprunt obligataire EOG 2026 à tranches multiples a suscité un réel intérêt auprès des personnes physiques, traduisant une volonté croissante des particuliers de diversifier leur épargne vers des produits financiers sûrs et rémunérateurs.

L'analyse des souscriptions par catégorie de personnes physiques révèle une participation diversifiée, structurée comme suit :

Tableau 8 : Répartition des souscriptions par catégorie de personnes physiques

PERSONNES PHYSIQUES	NOMBRE	MONTANT	%
FONCTIONNAIRES/SALARIES DU SECTEUR PUBLIC	8	886 000 000	7,19%
SALARIES DU SECTEUR PRIVE	22	1 436 440 000	11,65%
COMMERCANTS ET ENTREPRENEURS INDIVIDUELS	7	2 871 910 000	23,29%
AGENTS ORGANISMES INTERNATIONAUX	1	8 000 000	0,06%
PROFESSIONS LIBERALES	6	336 100 000	2,73%
AUTRES PERSONNES PHYSIQUES	18	6 792 720 000	55,09%
<b>TOTAUX</b>	<b>62</b>	<b>12 331 170 000</b>	<b>100%</b>

Figure 4 : Souscriptions par catégorie de personnes physiques



Cette large représentation illustre l'intérêt grandissant des citoyens pour les produits du marché financier régional, et la réussite des actions de sensibilisation menées dans le cadre de cette opération.

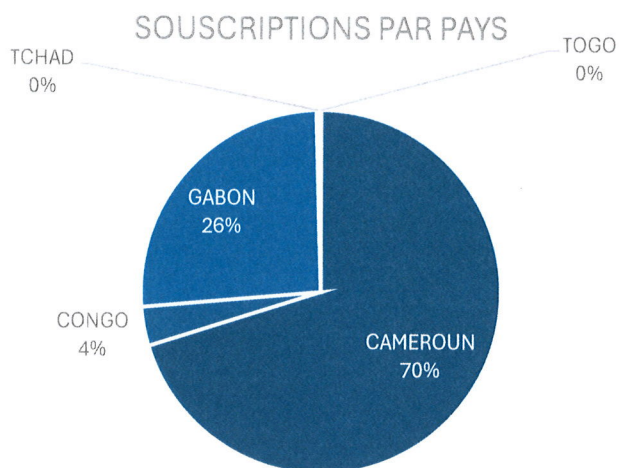
#### 4.4. Répartition par pays

A la clôture de cet appel public à l'épargne, les souscriptions proviennent des investisseurs qui résident dans cinq (05) pays déclinés comme suit : le Cameroun (70,22%), le Congo (3,46%), le Gabon (25,91%), le Tchad (0,29%) et le Togo (0,12%). La présence d'un investisseur issu de la zone UEMOA démontre l'intérêt de la présente opération au-delà de notre zone géographique.

Tableau 9 : Répartition des souscriptions par pays

PAYS	TRANCHE A	TRANCHE B	NOMBRE	MONTANT	%
<b>CAMEROUN</b>	108 406 630 000	13 443 633 000	91	121 850 263 000	70,22%
<b>CONGO</b>	5 600 000 000	409 870 000	4	6 009 870 000	3,46%
<b>GABON</b>	42 663 690 000	2 300 000 000	6	44 963 690 000	25,91%
<b>TCHAD</b>	500 000 000	0	1	500 000 000	0,29%
<b>TOGO</b>	0	200 000 000	1	200 000 000	0,12%
<b>TOTAUX</b>	<b>157 170 320 000</b>	<b>16 353 503 000</b>	<b>103</b>	<b>173 523 823 000</b>	<b>100%</b>

Figure 5 : Souscriptions par pays



## 5. TABLEAUX D'AMORTISSEMENT FINAUX

A la clôture de l'opération, les tableaux d'amortissement finaux avec les montants totaux collectés se présentent comme suit :

Tableau 10 : Tableaux d'Amortissement Finaux

Tranche	Montant en FCFA	Taux d'intérêt	Durée (ans)	Différé (ans)	Remboursement
A	157 171 320 000	6%	3	0	In fine

Échéances	Capital en début de période	Intérêts	Principal	Annuités	Capital en Fin de période
2027	157 171 320 000	9 430 279 200	-	9 430 279 200	157 171 320 000
2028	157 171 320 000	9 430 279 200	-	9 430 279 200	157 171 320 000
2029	157 171 320 000	9 430 279 200	157 171 320 000	166 601 599 200	-
		28 290 837 600	157 171 320 000	185 462 157 600	

Tranche	Montant en FCFA	Taux d'intérêt	Durée (ans)	Différé (ans)	Remboursement
B	16 352 503 000	6,50%	4	0	In fine

Échéances	Capital en début de période	Intérêts	Principal	Annuités	Capital en Fin de période
2027	16 352 503 000	1 062 912 695	-	1 062 912 695	16 352 503 000
2028	16 352 503 000	1 062 912 695	-	1 062 912 695	16 352 503 000
2029	16 352 503 000	1 062 912 695	-	1 062 912 695	16 352 503 000
2030	16 352 503 000	1 062 912 695	16 352 503 000	17 415 415 695	-
		4 251 650 780	16 352 503 000	20 604 153 780	

## 6. RECUEIL DES DIFFICULTES

- **Lenteur dans le traitement des virements** : les délais de transfert et de confirmation des fonds ont parfois retardé la validation des souscriptions et le suivi des encaissements.
- **Retards dans la libération des prises fermes** : certains engagements de prise ferme n'ont pas été exécutés dans les délais attendus, impactant la visibilité sur le niveau réel de couverture de l'opération.
- **Manque de réactivité de certains agents placeurs** : des retards dans les remontées d'informations et dans les actions commerciales ont été constatés chez certains membres du syndicat de placement.
- **Impact des jours fériés** : ayant réduit le nombre de jours ouvrés disponibles pour les opérations de souscription, le traitement des flux financiers, les actions de commercialisation et la clôture de l'opération.
- **Concurrence du marché monétaire** : l'attractivité des placements de court terme a limité l'intérêt de certains investisseurs pour les tranches à moyen et long termes de l'émission.



## 7. ANNEXES

### 7.1. Liste des tables

Tableau 1: Caractéristiques de l'emprunt.....	4
Tableau 2: Tableaux d'amortissement initiaux .....	7
Tableau 3: Etat des prises fermes .....	8
Tableau 4 : Etat des placements ordinaires .....	9
Tableau 5 : Synthèse des souscriptions par Société de Bourse .....	9
Tableau 6: Répartition des souscriptions par personnalité juridique.....	10
Tableau 7 : Répartition des souscriptions par catégorie de personnes morales.....	11
Tableau 8 : Répartition des souscriptions par catégorie de personnes physiques .....	12
Tableau 9 : Répartition des souscriptions par pays .....	13
Tableau 10 : Tableaux d'Amortissement Finaux.....	14

### 7.2. Liste des figures

Figure 1: Souscriptions par Société de Bourse .....	10
Figure 2 : Souscriptions par personnalité juridique.....	11
Figure 3 : Souscriptions par catégorie de personnes morales.....	12
Figure 4 : Souscriptions par catégorie de personnes physiques .....	13
Figure 5 : Souscriptions par pays.....	14

